ID: 070-247000854-20240404-2024\_54-DE



N° 2024-54

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **DU 04 AVRIL 2024**

## N°54/2024

# Adhésion à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Montbéliard et désignation des délégués

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mercredi 27 mai 2024 pour la session ordinaire du jeudi 04 avril 2024

L'An Deux Mille vingt-quatre, le jeudi quatre avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la mairie de La Longine, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

> En exercice: 42 Présents : 33

Pouvoirs: 7 Absents: 2

#### Présent(e)s:

IIII	****		
HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane GIRARD Bernard		
GEHANT Franck	POIROT Martine GROSJEAN Thierry		
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc DEMANGE René		
PY Julien	JEUDY Jean Luc	JEUDY Jean Luc OUDOT Francis	
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie	
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard	
GROSJEAN François	CHIPAUX Michèle	MANGE François	
JEANROY Yves	PINOT Régis	PINOT Régis SAINTIGNY Henri	
LAPARRA Isabelle	MAIRE Françoise	DAVOT Jean-Louis	
VILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GRANDJEAN Michel	
MASSON Sylvain	GROSJEAN Philippe	VERBAERE Ludovic	

Absent(e)s: Mme DUPETY Sandra, Mr FORMET Arnaud

Mr DAGUE Alain donne pouvoir à Mr DEMANGE René Mr SEGIN Laurent donne pouvoir à Mme VILLEMARD Catherine Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard Mr RIBAUD Alain donne pouvoir à Mr PINOT Régis Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr GRANDJEAN Michel

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.





ID: 070-247000854-20240404-2024\_54-DE

## Le Président expose :

Créée en 1990 à l'initiative des élus, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Montbéliard est un outil d'ingénierie publique mutualisée au service de l'aménagement durable de ses territoires.

Il s'agit d'une structure associative avec 4 domaines d'intervention :

- Observation et prospective
- Etudes thématiques
- Planification
- Projet Urbain

Nos ressources internes ne nous permettent pas à ce jour de mener à bien l'élaboration d'un PLUI, c'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Montbéliard pour un montant annuel de 500 €. Il convient également de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

## Délégués titulaires:

- Vincent SARRE
- Gérard MAUFFREY

#### Délégués suppléants :

- René DEMANGE
- Etienne CALLEY

### Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40			

## Le Conseil communautaire :

VALIDE le plan de financement

- -DIT que les crédits sont au budget 2024
- -AUTORISE le Président à signer les documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

